

# CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 16/12/2020

Le Conseil Municipal s'est réuni au centre socioculturel le MERCREDI 16 DECEMBRE 2020 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY PENARD (arrivée à 19 H 20)  
LEJEUNE (arrivée à 19 H 15) PASTOUT BARON ROCHE

Absents : M. BAUJARD procuration à Mme KALUZNY  
M. PILLIER, excusé  
Mme PIPERAUD, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

## 1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITES / POINT SUR LES TRAVAUX

### Bâtiments-Voirie-Matériel

L'assemblée :

- fait le point sur les différentes opérations réalisées dernièrement (remplacement portes et serrures bâtiments, rénovation portails et toitures, réfection chemins...)
- décide, dans le cadre du programme d'accessibilité, de transférer la salle du conseil et des mariages au rez-de-chaussée de la mairie
- note qu'il a été procédé au changement des postes téléphoniques installés à la mairie
- renouvelle pour 3 ans les contrats « informatique » conclus avec la Sté Ségilog – Berger Levrault (logiciels, prestations de services et sauvegarde en ligne)
- autorise M. le Maire à signer en l'étude de Me BOISBEAUX, notaire à SANCERGUES, l'acte notarié relatif à l'échange de parcelles agricoles avec les consorts CHANTELAT suite au bornage effectué pour l'implantation d'une antenne relais Orange aux Vieilles Rames
- projette à l'issue de cette opération, de remettre en location la partie du terrain non utilisée
- accepte la proposition de réfection de la passerelle présentée par M. BENOIT (3 500 € TTC)
- prend connaissance d'une demande visant à réglementer la circulation des poids-lourds rue de la Mairie.

### Tourisme-Environnement

L'assemblée :

- accuse réception de la lettre de résiliation adressée par le gestionnaire actuel de la halle nautique
- indique qu'il conviendra de rechercher un nouveau repreneur
- décide d'organiser prochainement une rencontre avec la SAS Canoë Raid Aventure (élaboration futur bail commercial sur l'ancien terrain de camping, activités de la base nautique, travaux d'aménagement sur le site, respect de l'environnement...)
- fait le point sur le dernier comité de pilotage du Bec d'Allier du 16 décembre (entretien des bords de la rivière, financement des travaux, visite sur le terrain)
- note qu'une réunion de la réserve communale de sécurité civile aura lieu le 17 décembre
- est informée que l'exercice de crise « inondation de la Loire » programmé par les services de la Préfecture se déroulera le 9 février 2021.

### Rapports d'activités 2019

Le CM prend connaissance des rapports qui peuvent également être consultés en mairie sur le fonctionnement :

- du SIAEPA de Cuffy/Cours-les-Barres sur les services de l'eau et l'assainissement
- du Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) sur l'exploitation de l'éclairage public sur la commune de Cuffy
- du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher (SDIS).

### Personnel communal

L'assemblée :

- note que la demande d'autorisation de travail pour conclure un contrat avec un salarié étranger n'a reçu aucune réponse de la part de la Préfecture et que le retrait de la commune d'Apremont de ce projet visant à obtenir la délivrance d'une carte de séjour a également été enregistré
- prend connaissance de la nouvelle proposition de la Mission Locale en charge du suivi de ce dossier (contrat PEC d'une durée de 6 mois)
- décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et d'engager la procédure se rapportant au recrutement
- est informée que l'actuel agent technique est en arrêt de travail, la bonne marche du service étant actuellement assurée par l'employé en contrat ASER et des élus
- indique qu'une réflexion sera menée en commission afin de définir les tâches d'entretien (chemins et espaces verts) qui seront réalisées par le personnel communal ou des entreprises.

## 2) OPERATIONS BUDGETAIRES

L'assemblée décide :

- de renouveler auprès du Crédit Agricole une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €
- d'amortir sur une période de 5 ans les travaux d'éclairage public du SDE 18 réglés en 2020 (504,80 €)
- d'engager avant le vote du budget 2021 les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2020
- d'autoriser les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires au budget d'ici le 31 décembre
- de valider la demande de la Trésorerie de Sancoins de procéder à une décision modificative de 2 000 € suite à la réforme de la taxe d'habitation.

### **3) COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- l'enquête publique sur le PLUI (achèvement le 18 décembre, organisation d'une réunion courant janvier avec le commissaire enquêteur avant la remise de son rapport)
  - l'instruction des demandes d'urbanisme en application du RNU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (Règlement National d'Urbanisme)
  - la réalisation d'une étude sur le traitement des boues au niveau des stations d'épuration des communes de la CDC suite à l'interdiction due à la crise sanitaire Covid-19 des méthodes d'épandage actuelles
  - le projet d'une maison domotique seniors à Torteron (construction par l'Office de l'Habitat du Cher de 10 logements T2/T3 et d'une maison commune pour personnes valides, travaux de voirie / réseaux pris en charge par la CDC)
  - le fonctionnement du SMIRTOM Saint-Amandois (présentation du rapport annuel, augmentation des tarifs de la redevance 2021).
- Suite à la création d'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), le CM désigne les délégués de la commune chargés de siéger au sein de ladite commission (titulaire : Mme LORRE – suppléant : M. HURABIELLE).

### **4) QUESTIONS DIVERSES**

L'assemblée :

- est informée des lettres de remerciements reçues d'associations suite à l'octroi de subventions (La Gaule de Cuffy, le Club des Seniors, Les Q Ficelés et la Gym Volontaire)
- note que suite à la crise sanitaire actuelle, l'interdiction de louer les salles des fêtes est prolongée jusqu'au 31 mars 2021
- adopte la motion présentée par l'Association des Maires du Cher se rapportant au maintien des soins par le Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges
- enregistre la dissolution de l'Association des Riverains du Bec d'Allier (ARBA)
- accepte le plan de financement proposé par le SDE 18 pour la rénovation des horloges et commandes EP vétustes (50 % à la charge de la commune soit 7 031,98 €).

M. DUCROT signale qu'un sens de circulation a été mis en place durant la réalisation de sondages géotechniques Allée du Déversoir.

M. LESUEUR indique que les travaux de construction de la nouvelle STEP de Cuffy ont été planifiés de janvier 2021 à mars 2022 et fait le point sur les opérations exécutées sur l'actuelle station d'épuration (vidange, démontage de la bêche).

Mme KALUZNY aborde le sujet de la vitesse excessive dans la traversée de La Grenouille. M. le Maire précise qu'une mission sera sollicitée auprès du CIT, aucune action ne pouvant être menée par le Conseil Départemental et rappelle la procédure visant à l'installation d'un radar.

M. PASTOUT propose qu'une lampe d'éclairage public supplémentaire soit implantée à hauteur du n° 25 rue des Fourmis.

- Séance levée à 21 H 00 -